

# Montaigu-Vendée

## Le Mag'

**La commune  
nouvelle :  
qu'est-ce  
que ça change ?**

**VIE LOCALE**

Le même accès  
aux salles pour  
tous

**ÉDUCATION**

Scolarisation des  
enfants : la proximité  
avant tout

**URBANISME**

PLUi :  
vous avez la parole !

**EMPLOI**

Terres de Montaigu,  
une destination  
emploi

# édi- to

Le 1<sup>er</sup> janvier, les habitants des 5 communes se sont éveillés en même temps que notre nouvelle et grande commune : Montaigu-Vendée.

Commune nouvelle, certes, mais qui ne modifie pas radicalement nos habitudes.



Depuis longtemps, Montaigu-Vendée est un même territoire partagé et une histoire de collaborations étroites entre les 5 collectivités. Finalement, c'est bien parce que notre « nouvelle » commune était déjà une évidence, que depuis le 1<sup>er</sup> Janvier notre quotidien n'a pas vraiment changé.

Montaigu-Vendée ce n'est pas « changer aujourd'hui », c'est surtout « être plus fort pour demain ». La commune nouvelle nous permet d'avoir une plus grande capacité d'investissement et de concevoir les projets à la hauteur du territoire.

Le travail en amont a permis d'assurer la continuité des services de proximité et la conduite des projets qui battent leur plein. Je tiens à remercier les équipes pour leur travail et leur bon état d'esprit face aux changements.

Refléter la dynamique des projets communaux, la diversité des événements et informer sur les services de proximité : C'est la vocation de ce 1<sup>er</sup> bulletin de Montaigu-Vendée et de ceux qui suivront.

Dans quelques semaines, ce sera aussi celle du site internet où vous pourrez trouver : actualités locales, informations pratiques et services en ligne.

Bonne lecture !



**Antoine CHÉREAU**  
Maire de Montaigu-Vendée

#### Bulletin d'information de Montaigu-Vendée

n°1 - Février 2019

Place de l'Hôtel de Ville - Montaigu - 85600 MONTAIGU-VENDÉE  
mairie@montaigu-vendee.com

**Direction de la publication :** Antoine CHÉREAU, Maire

**Rédacteur en chef :** Maxime FRUCHET

**Création - Mise en page :** Service communication, ville de Montaigu-Vendée

**Crédits photos :** Julien Gazeau - Adeline Photographies - A.Noiran - Stephane AUDRAN -

**Impression :** Go impression - Tirage : 10 200 exemplaires.

Dépôt légal février 2019.

## Montaigu-Vendée c'est...



118  
km<sup>2</sup>



20 084  
habitants

170  
habitants  
au kilomètre carré

40%  
des habitants  
qui ont moins  
de 30 ans

13 000  
emplois,  
un taux de chômage  
de  
4,6%

## Som- maire

Le conseil municipal de  
**Montaigu-Vendée**  
en ordre de marche

03



04

Scolariser vos enfants :  
**la proximité avant tout**

05

Terres de Montaigu  
**Une destination emploi**

La commune nouvelle :  
**Quels changements dans mon  
quotidien ?**

06



Elections Européennes  
**Verifiez votre bureau de vote**

07

08

PLUi :  
**vous avez la parole !**

09

Affluence record pour l'ouverture de  
**la médiathèque Calliopé**



Rétrospective  
**en images..**

11



## Le conseil municipal de Montaigu-Vendée en ordre de marche

Les 4 et 31 janvier, les 124 élus de Montaigu-Vendée étaient invités à délibérer sur un grand nombre de points. 2019 étant une année de transition, aucun bouleversement majeur dans l'organisation des communes ne sera perceptible. Vos élus communaux de proximité restent les mêmes et ce jusqu'aux élections municipales de 2020.

### Antoine CHÉREAU élu 1<sup>er</sup> maire de Montaigu-Vendée

Avec 95 voix sur les 117 suffrages exprimés, Antoine CHÉREAU a été élu maire. Jérôme BOSSARD également candidat a obtenu 15 voix. Immédiatement, M. CHÉREAU a fait une déclaration dont voici quelques extraits.

*« Le mandat que vous me donnez ce soir a un sens, celui du devoir de servir. Ce mandat n'est pas une récompense mais une confiance que vous me faites pour avancer. Il est tourné vers l'avenir, vers l'intérêt général et vers la construction collective. [...]*

*Je ferai tout, avec les collègues maires qui m'entourent, pour être digne de la confiance que vous me témoignez en continuant de toujours rechercher les initiatives de fond, les projets de long terme, les actions qui ont du sens, plutôt que les coups médiatiques et les petites phrases qui marquent mais ne changent pas la vie des gens. [...]*

*En 2019, je m'engage à être garant des 2 objectifs de notre commune nouvelle, l'ambition et la proximité, de n'en favoriser aucun, de n'en oublier aucun. [...]*

*En 2020, se dérouleront des élections municipales et, comme je l'ai déjà annoncé, je ne serai pas candidat au poste de Maire. »*

### Le bureau des maires constitué

Le bureau se réunit toutes les semaines pour traiter les affaires courantes. Florent LIMOUZIN a été élu 1<sup>er</sup> adjoint et le 31 janvier, Philippe SABLÉREAU a été élu maire délégué de Montaigu. De plus, 7 commissions de travail ont été créées qui se réuniront pour les sujets majeurs et ceux qui nécessitent une harmonisation des anciennes pratiques communales.

Chaque commune déléguée reste l'interlocutrice des acteurs de proximité (associations...) et dispose d'une mairie qui reste le lieu d'accueil pour les formalités du quotidien et pour toute demande.



## La ligne SNCF Nantes - La Roche-sur-Yon refaite à neuf

Depuis le 14 janvier, comme annoncé par voie de presse et sur les supports de communication municipaux, les services de la SNCF sont à pied d'œuvre sur la ligne Nantes - La Roche-sur-Yon.

Il s'agit du plus gros chantier au niveau national de l'année 2019 pour la SNCF ! En effet, il fallait renouveler les 86 km de voies usées entre Clisson et La Roche-sur-Yon sur lesquels passent 96 trains chaque jour.

La première phase terminée mi-février, la seconde débutera le 13 mars pour s'achever mi-avril.

Un tel chantier provoque inévitablement des désagréments pour les usagers quotidiens du train comme pour les automobilistes. Certains passages à niveau sont momentanément fermés et les automobilistes doivent suivre les déviations mises en place par les services de la SNCF.

➔ [www.ter.sncf.com](http://www.ter.sncf.com)

### Seconde phase des travaux : fermeture des passages à niveaux



● Passage à niveau temporairement fermé

# Le même accès aux salles pour tous



La gestion des salles communales de Montaignu-Vendée a fait l'objet d'un travail d'harmonisation tant dans les règles applicables lors d'une réservation que dans les tarifs. Cette harmonisation permet un accès équitable aux salles municipales pour toutes les associations et les particuliers de Montaignu-Vendée.

## ● SALLES MAJEURES

|               | <b>Dolia</b><br>St-Georges | <b>Yprésis</b><br>St-Hilaire | <b>Salle des fêtes</b><br>Montaignu | <b>Agapé</b><br>La Guyonnaière | <b>Magnolias</b><br>Boufféré |
|---------------|----------------------------|------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Particuliers  | 756 €                      | 672 €                        | 504 €                               | 579 €                          | 504 €                        |
| Associations* | 225 €                      | 200 €                        | 150 €                               | 130 €                          | 150 €                        |

## ● SALLES INTERMÉDIAIRES

|               | <b>Le Cercle</b><br>St-Hilaire | <b>L'Osée (Yprésis)</b><br>St-Hilaire | <b>Pont Boisseau</b><br>St-Georges |
|---------------|--------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Particuliers  | 300 €                          | 300 €                                 | 300 €                              |
| Associations* | 100 €                          | 100 €                                 | 100 €                              |

## ● PETITES SALLES

|               | <b>Les Douves</b><br>Montaignu | <b>La Grange</b><br>St-Georges | <b>Foyer Soleil</b><br>St-Hilaire | <b>Châtelet</b><br>Boufféré | <b>Hall Bar (Yprésis)</b><br>St-Hilaire | <b>Foyer Rural</b><br>La Guyonnaière | <b>Hall Bar et petite salle (Agapé)</b><br>La Guyonnaière |
|---------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------------|---|
| Particuliers  | 180 €                          | 180 €                          | 110 €                             | 230 €                       | 230 €                                   | 230 €                                | 230 €   |
| Associations* | 60 €                           | 60 €                           | 60 €                              | 60 €                        | 60 €                                    | 60 €                                 | 60 €  |

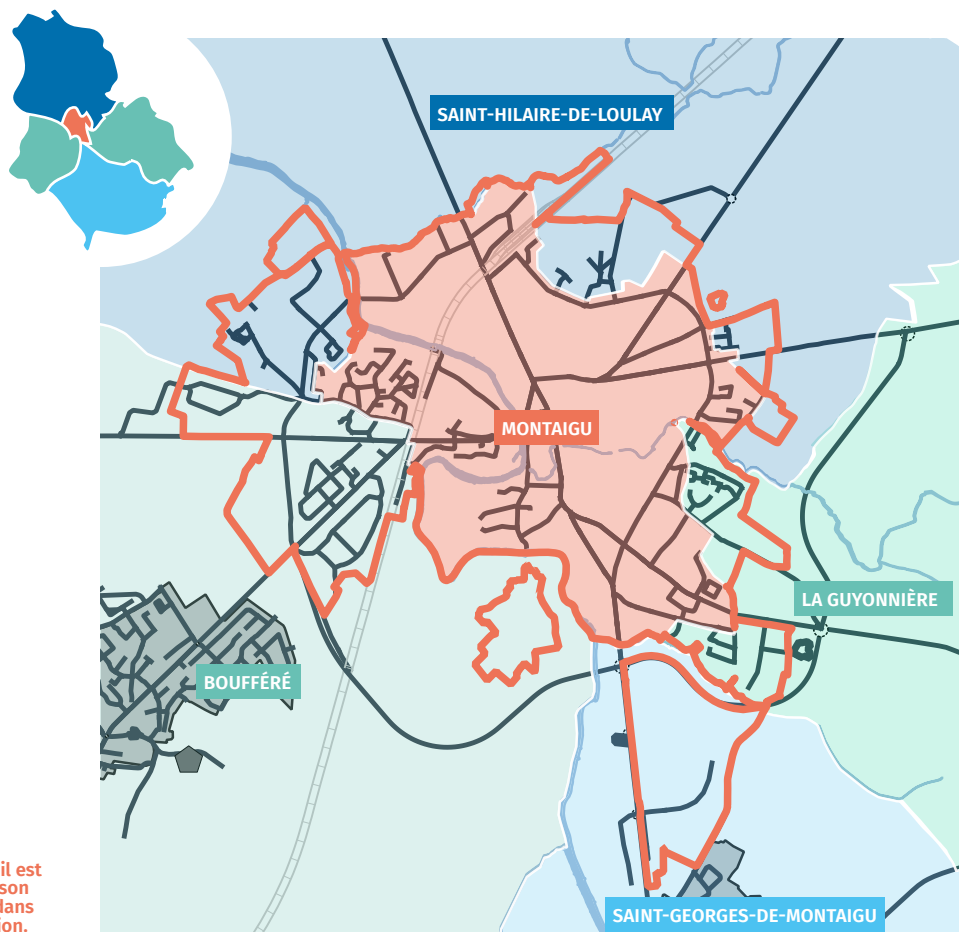
\*événements lucratifs

# Scolariser vos enfants : la proximité avant tout

Montaignu-Vendée compte 1110 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Pour leur famille, le choix de l'école est régi par une carte scolaire.

Le 31 janvier dernier, les élus ont réaffirmé la volonté d'un maintien d'une école de proximité en ne modifiant pas les principes de scolarisation des enfants qui existaient auparavant. Les parents doivent, comme avant, pouvoir scolariser leurs enfants dans l'école la plus proche de leur foyer.

Aussi, les familles résidentes dans la périphérie de Montaignu auront encore la possibilité d'une inscription dans l'école de leur commune déléguée ou dans une des écoles de Montaignu.



Périmètre dans lequel il est possible de scolariser son enfant à Montaignu ou dans sa commune d'habitation.



**Destination Emploi est le nouvel événement dédié à l'emploi sur Terres de Montaigu. L'objectif est de favoriser les rencontres entre les entreprises et les candidats, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en recherche d'opportunités ou étudiants bientôt sur le marché du travail. L'événement aura lieu le vendredi 29 mars 2019 de 9h à 19h à Montaigu-Vendée sous le chapiteau du Printemps du Livre face au Théâtre de Thalie avec une offre de 50 stands disponibles pour les entreprises du territoire et partenaires.**

Montaigu-Vendée connaît un taux de chômage de 4,6% et plus de 10 000 offres d'emploi - dont 6 000 offres en CDI sont à pourvoir dans un rayon de 30 kilomètres. Aussi, les difficultés à recruter sont importantes avec un marché de l'emploi très tendu.

*"Les difficultés de recrutement que les entreprises rencontrent aujourd'hui sont la conséquence du dynamisme économique du bassin de Terres de Montaigu" explique Antoine CHÉREAU, Président de Terres de Montaigu, "Pour y pallier, il y a des projets à long-terme : créer des logements, aider les parents dans la garde des enfants, concevoir les solutions de mobilité, avec la communauté d'agglomération demain, etc. Mais, en plus de cela, et comme réponse dès aujourd'hui, Destination Emploi c'est offrir l'occasion aux entreprises et aux demandeurs d'emplois de se retrouver".*

Chaque année depuis 7 ans, Pôle Emploi organisait un salon dans les salles du territoire devenues trop petites pour faire face à la demande de participation des entreprises. Terres de Montaigu a donc décidé de porter un nouveau projet en s'associant aux partenaires de l'emploi pour répondre aux besoins toujours plus importants des entreprises de la communauté de communes.

Ce salon devient Destination Emploi, une journée entièrement dédiée à l'emploi sous le chapiteau du Printemps du Livre, à côté du

Théâtre de Thalie, qui aura lieu une semaine plus tard. *"À travers ce lieu symbolique, bien connu des habitants, nous avons deux objectifs: dimensionner l'événement à la hauteur des attentes des entreprises du secteur et pour les visiteurs, casser les codes des salons de l'emploi habituels"* indique Éric HERVOUET, Vice-président de Terres de Montaigu en charge du développement économique.

Sur les 1800 m<sup>2</sup> du chapiteau, 50 stands sont disponibles pour les entreprises du territoire qui recrutent et souhaitent faire connaître leur activité, valoriser leur savoir-faire ainsi que l'environnement de travail qu'elles proposent à leurs collaborateurs. *"On prévoit également un espace de convivialité, au centre du salon, pour favoriser les rencontres et les échanges entre les participants, entreprises et visiteurs"* précise Éric HERVOUET.

Cinq filières phares du territoire seront représentées lors de l'événement pour permettre aux visiteurs de découvrir les métiers et les formations qu'elles proposent : Agroalimentaire, Industrie, BTP, Service à la personne et Transport. Un espace d'animation sera dédié à la prise de parole d'entreprise et à des tables rondes sur des thématiques liées à l'emploi.

◆ **DESTINATION EMPLOI**  
 Vendredi 29 mars 2019 de 9h à 19h  
 Chapiteau du Printemps de Livre  
 Théâtre de Thalie - Montaigu-Vendée  
[destination-emploi.terresdemontaigu.fr](http://destination-emploi.terresdemontaigu.fr)

1<sup>ère</sup> édition

+ de 40 entreprises

1 800 m<sup>2</sup>  
 d'espace d'accueil  
 (Chapiteau Printemps du Livre)

Des 100aines d'offres à la clef



● EN PRATIQUE ●

## La commune nouvelle : quels changements dans mon quotidien ?

**Montaigu-Vendée n'a pas bouleversé les habitudes. Mais, 2 mois après la naissance de la commune nouvelle, certaines questions du quotidien peuvent légitimement se poser et doivent trouver leur réponse.**

### ● J'ai besoin de sacs jaunes.

Je me rends dans ma mairie déléguée où je serai accueilli par un agent en charge de la relation à l'habitant qui me remettra les rouleaux de sacs jaunes dont j'ai besoin. Les mairies ont réadapté leurs horaires au besoin des usagers et sont ouvertes tous les matins du lundi au samedi, en continue un jour par semaine de 9h à 14h et en soirée une fois par semaine de 16h à 19h.

### ● J'ai 2 enfants à inscrire à l'école publique.

Je me rends à la mairie déléguée pour compléter le formulaire d'inscription à l'école de ma commune déléguée. Si j'habite à Mirville ou dans un quartier en périphérie de Montaigu, je peux choisir d'inscrire mon enfant à l'école publique de ma commune déléguée ou à l'une des écoles publiques de Montaigu. Ce sont les règles de la sectorisation scolaire (voir article page 4) qui me le permettent. Pour inscrire mon enfant, il faudra que je me munisse de mon livret de famille, d'un justificatif de domicile, d'un certificat de vaccination.

### ● Je veux refaire ma carte d'identité.

Je me connecte sur le site internet de la commune de Montaigu pour prendre rendez-vous en ligne et préparer tous les documents nécessaires. Si je ne suis pas à l'aise avec internet je peux me rendre dans ma mairie déléguée où l'on pourra m'aider à fixer un rendez-vous.

Comme avant, mon rendez-vous se tiendra en mairie de Montaigu qui a des horaires d'ouverture élargis depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018 notamment le jeudi soir jusqu'à 19h et le vendredi en journée continue de 9h à 17h.

### ● Je suis président d'une association, je souhaite réserver une salle pour y organiser un loto.

Je prends contact avec l'agent en charge de la vie locale dans ma commune déléguée qui m'accompagnera pour effectuer ma réservation, le contrat de location de la salle, m'informer sur les tarifs et les demandes réglementaires liées à cette manifestation comme la demande de débit de boissons. Cet agent pourra aussi me renseigner sur la publicité que je peux faire de mon événement soit sur le site internet, soit par le bulletin communal. Ces agents en charge de la vie locale sont dans chaque mairie déléguée joignables via les adresses suivantes :

- A Boufféré, Emilie Moreau :  
vielocale.bouffere@montaigu-vendee.com
- A La Guyonnière, Emilie Moreau :  
vielocale.laguyonniere@montaigu-vendee.com
- A Montaigu, Stéphanie Couprie :  
vielocale.montaigu@montaigu-vendee.com
- A St-Georges-de-Montaigu, Marina Nocet :  
vielocale.stgeorges@montaigu-vendee.com
- A St-Hilaire-de-Loulay, Amandine Rousseau :  
vielocale.sthilaire@montaigu-vendee.com

### ● Je souhaite réaliser un mur de clôture.

Je prends contact avec ma mairie déléguée. L'agent en charge de la relation

à l'habitant pourra me fournir les premiers documents officiels. Si j'ai des questions précises ou besoin de conseil, le même agent m'aidera à fixer un rendez-vous avec le service urbanisme situé à Boufféré. Lors de ce rendez-vous tous les renseignements et conseils techniques et administratifs me seront fournis.

### ● J'organise les 80 ans de ma grand-mère. Je cherche une salle communale pouvant accueillir plus de 150 personnes.

Je prends contact avec le service vie locale de ma commune déléguée. Je pourrai être renseigné sur les disponibilités de toutes les salles communales de Montaigu-Vendée. Une fois mon choix de salle effectué, je compléterai une fiche de pré-réservation qui servira de base à l'établissement d'un contrat de location.

### ● Je suis artiste et je souhaite participer à un événement culturel de la commune.

Le service vie locale de Montaigu-Vendée est ma porte d'entrée. Sa responsable, Maud BRETON, pourra m'accompagner et m'adresser les documents d'inscription pour ces manifestations.

### ● Je viens d'emménager sur Montaigu-Vendée

Bienvenue ! Je me rends dans ma mairie déléguée qui pourra me fournir tous les renseignements nécessaires pour un emménagement confortable. Je pourrai en profiter pour m'inscrire sur les listes électorales. Je serai ensuite invité à un moment convivial d'accueil des nouveaux habitants.

● **J'habite à Montaigu-Vendée et l'arbre planté sur le trottoir devant ma maison a l'une de ses branches qui déborde dans ma propriété.**

L'arbre est communal, je prends donc contact avec ma mairie déléguée pour expliquer ma requête. La mairie transmettra ma demande d'élagage aux services techniques de la ville. Leur intervention sera priorisée en fonction de la dangerosité de la branche concernée et de la charge de travail des équipes.



## Des nouveaux noms de rues

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les nouveaux noms de rues ou de lieux-dits sont effectifs. Les particuliers et entreprises concernés ont été avertis par courrier et ont reçu un certificat d'adressage permettant de certifier la nouvelle adresse. **Ce certificat est A CONSERVER PRÉCIEUSEMENT.**

Un accompagnement spécifique par La Poste a été mis en place sur le dernier trimestre 2018 avec remise par le facteur d'un kit du changement d'adresse.



### DE NOUVEAUX PANNEAUX DE RUE

Les rues qui ont changé de nom verront les nouveaux panneaux de rues installés à partir du fin février 2019. Les nouveaux numéros seront distribués dans les même temps.

### QUI INFORMER ?

La commune a informé les services suivants : Services de l'Etat notamment les impôts, services de secours, sécurité sociale (CPAM et MSA), la CAF, GRDF et ERDF, les opérateurs de télécommunication.

Par contre, chacun doit signaler son changement d'adresse à ses interlocuteurs personnels comme sa banque, pôle emploi, sa caisse de retraite, l'école des enfants, ses cartes de fidélité...

Pour les entreprises, la commune a adressé un courrier au greffe listant les nouvelles rues afin de limiter les démarches à réaliser.

### CARTE GRISE : DES RÈGLES QUI ONT ÉVOLUÉ DERNIÈREMENT

La carte grise des véhicules n'a pas à être remplacée, il suffit de faire modifier son adresse. Cette démarche est obligatoire pour les personnes qui changent de nom de rue ou de numéro dans la rue et conseillé pour tous les habitants.

La procédure est simple et gratuite. Il suffit de vous rendre sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) à la rubrique *Vos démarches/Immatriculation/Je souhaite modifier l'adresse de ma carte grise*. L'ANTS vous enverra sous 1 à 2 semaines une étiquette à coller sur votre carte grise avec votre nouvelle adresse.

Si votre véhicule a été immatriculé avant le 15 avril 2009, vous recevrez une nouvelle carte grise avec un nouveau numéro d'immatriculation. La commune s'organise avec les professionnels agréés situés sur Montaigu-Vendée pour prendre en charge le coût du changement de plaque d'immatriculation.

⊕ Les agents en charge de la relation à l'habitant dans les mairies et le service économie de la communauté de communes sont à votre disposition pour un accompagnement personnalisé si vous en avez besoin.

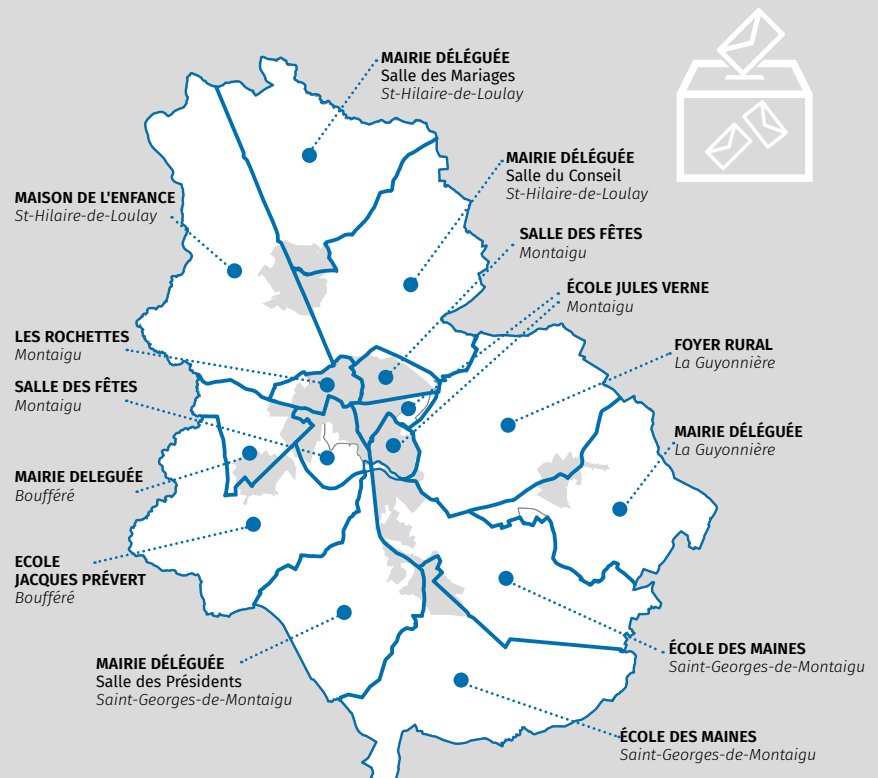
## Élections Européennes : vérifiez votre bureau de vote

Le 26 mai prochain se dérouleront les élections européennes. A cette occasion, tous les habitants de Montaigu-Vendée recevront une nouvelle carte d'électeur avec l'adresse de leur bureau de vote avant la fin du mois de mars.

Vérifiez bien votre bureau de vote, peut-être a-t-il changé. En effet, afin de rapprocher certains habitants de leur lieu de vote, un redécoupage a été nécessaire et a été approuvé par M. le Préfet de la Vendée. Les habitants de la périphérie de Montaigu notamment voteront désormais à Montaigu.

Dorénavant, la commune de Montaigu-Vendée comprend 15 bureaux de vote et environ 15 121 électeurs.

### ● ÉLECTIONS ●





Où puis-je construire ma maison ? Où puis-je installer mon commerce ?  
 Où permettre l'installation des entreprises ? Comment préserver  
 nos exploitations agricoles ?  
 Comment soutenir nos commerces de centre-ville ? etc.

Depuis 2015, Terres de Montaigu, en lien étroit avec les communes, étudie ces questions. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, fruit de ces réflexions, répond à ces interrogations en constituant un cadre légal pour toutes les constructions et les aménagements sur le territoire.

Le projet a été présenté aux acteurs locaux et habitants lors de plusieurs réunions publiques. Il a été soumis pour avis à des instances telles que Préfecture, Département, Région... et des chambres économiques (chambre de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat...). Ce 18 mars, le PLUi va en complément faire l'objet d'une enquête publique.\*

L'enquête publique qui va débiter porte donc sur le document d'urbanisme : PLUi, mais aussi sur les zonages de gestion des eaux usées et sur les périmètres de protection des monuments historiques.

Les habitants des 10 communes du territoire de l'ex-communauté de communes Terres de Montaigu sont donc invités à prendre connaissance et à donner leur avis sur le projet de PLUi.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUi, modifié si besoin pour tenir compte des observations émises, pourra être approuvé par le Conseil communautaire courant juin 2019. Il entrera alors en vigueur et servira de cadre légal à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis d'aménager...).



**CONSULTEZ ET DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET DE PLUi !**

L'ensemble du projet de PLUi est disponible et consultable

- dans chacune des 10 mairies
- au siège de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière
- en ligne sur [www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr) et sur les sites des communes

Pour donner vos avis pendant l'enquête publique :

**Du lundi 18 mars au jeudi 18 avril 2019**

Un registre d'enquête publique sera mis à disposition et des permanences des commissaires-enquêteurs seront organisées dans chaque commune :

| MARS    |  |
|---------|--|
| Lu. 18  | 9h-12h / Montaigu<br>14h-17h / Cugand              |
| Ma. 19  |  |
| Mer. 20 | 9h-12h / St-Hilaire<br>16h-19h / St-Georges        |
| Jeu. 21 |  |
| Ven. 22 | 9h-12h / La Boissière<br>14h-17h / La Bruffière    |
| Sam. 23 |  |
| Dim. 24 |  |
| Lu. 25  | 9h-12h / Boufféré<br>14h-17h / Treize-Septiers     |
| Ma. 26  | 9h-12h / La Bernardière<br>14h-17h / La Guyonnière |
| Mer. 27 |  |
| Jeu. 28 | 9h-12h / Cugand<br>14h-17h / St-Hilaire            |
| Ven. 29 |  |
| Sam. 30 | 9h-12h / Montaigu                                  |
| Dim. 31 |  |

| AVRIL   |   |
|---------|---|
| Lu. 1   |   |
| Ma. 2   | 9h-12h / St-Georges<br>14h-17h / La Boissière       |
| Mer. 3  |   |
| Jeu. 4  | 9h-12h / La Bruffière<br>14h-17h / Boufféré         |
| Ven. 5  |   |
| Sam. 6  |   |
| Dim. 7  |   |
| Lu. 8   | 9h-12h / La Guyonnière<br>14h-17h / Treize-Septiers |
| Ma. 9   |   |
| Mer. 10 |   |
| Jeu. 11 |   |
| Ven. 12 |   |
| Sam. 13 |   |
| Dim. 14 |   |
| Lu. 15  |   |
| Ma. 16  |   |
| Mer. 17 |   |
| Jeu. 18 | 9h-12h / La Bernardière<br>14h-17h / Montaigu       |

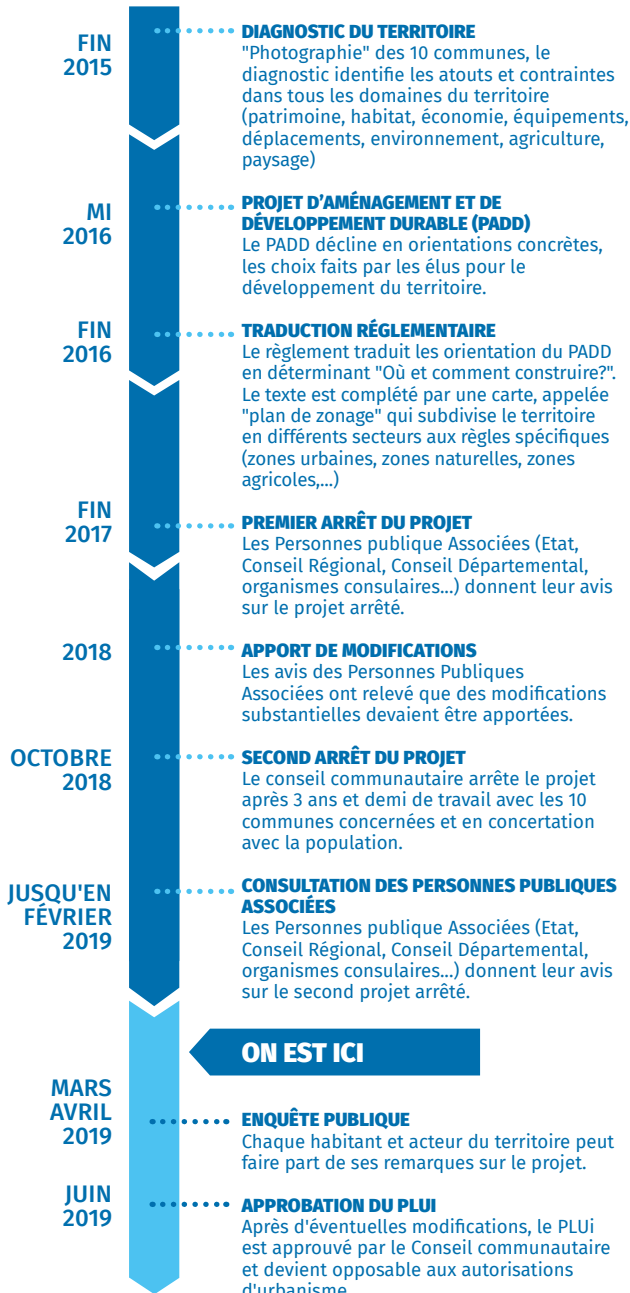
Chaque habitant pourra exprimer ses observations :

- SUR INTERNET : [www.registre-dematerialise.fr/659](http://www.registre-dematerialise.fr/659)
- PAR COURRIER : à l'attention de la commission d'enquête, à Terres de Montaigu, au 35 Avenue Villebois Mareuil - Montaigu - 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex
- PAR MAIL : [enquete-publique-659@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-659@registre-dematerialise.fr)

\*Cette enquête ne concerne que les 10 communes formant l'ancienne communauté de communes Terres de Montaigu : Cugand, la Bernardière, La Bruffière, Treize-Septiers, La Boissière-de-Montaigu, Saint-Hilaire-de-Loulay, Saint-Georges-de-Montaigu, Boufféré, la Guyonnière et Montaigu.



## OÙ EN SOMMES-NOUS ?



## Le "M" à l'honneur

Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière et la commune nouvelle Montaigu-Vendée ont décidé mi-2018 de moderniser leur image et ont fait appel au même cabinet conseil. Ce travail conjoint a abouti fin 2018 à deux nouveaux logos qui utilisent le "M" comme monogramme commun. Facilement identifiables, ces logos seront peu à peu déclinés sur les supports de communication. Pour limiter la dépense publique, ce déploiement sera progressif.



Le nouveau logo de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière :

**TERRES DE MONTAIGU**





# Affluence record pour l'ouverture de la médiathèque Calliopé !

Le 11 janvier dernier, la médiathèque Calliopé a pris la suite de la Vendéthèque fermée par le conseil départemental quelques mois plus tôt. Terres de Montaigu y a réalisé des travaux d'embellissement, d'ameublement et d'informatique de façon à mieux accueillir le public. Les collections ont été enrichies et le week-end inaugural a été l'occasion pour des centaines de lecteurs de tout le bassin de vie de redécouvrir ce lieu culturel et patrimonial, situé dans le parc des Rochettes à Montaigu.

## Ouverte le midi, le dimanche et gratuite !

Afin d'attirer à la lecture le plus de public possible, la médiathèque Calliopé a considérablement augmenté ses plages horaires d'ouverture. Les salariés peuvent y passer un moment sur la pause du midi et les familles apprécient déjà en grand nombre l'ouverture du dimanche après-midi et l'allongement des horaires en soirée. De plus, pour tous les habitants des Terres de Montaigu, l'inscription permettant d'emprunter de multiples supports pendant 4 semaines est entièrement gratuite. Après seulement 1 semaine d'ouverture, près de 1500 personnes s'étaient déjà abonnées.

## Une deuxième muse pour tout le territoire

Calliopé est la muse de la poésie épique et de l'éloquence, sœur de Thalie qui a donné son nom au théâtre désormais bien connu des habitants des Terres de Montaigu. En plus d'accueillir un public



nombreux, la nouvelle médiathèque a vocation à soutenir le réseau des bibliothèques communales et les dizaines de bénévoles qui les animent. Un logiciel commun aux 16 bibliothèques sera bientôt déployé et des formations dispensées. A n'en pas douter, les Terres de Montaigu grâce au Printemps du Livre, à la médiathèque Calliopé et à son maillage exceptionnel de bibliothèques, offrent le meilleur aux lecteurs.

- ◆ **Mardi** 12h-14h / 16h-19h30
- ◆ **Mercredi** 10h-18h
- ◆ **Vendredi** 12h-14h/16h-19h30
- ◆ **Samedi** 10h-18h
- ◆ **Dimanche** 14h30-18h

## PROCHAINEMENT...

Le Printemps du Livre de Montaigu

**5.6.7** avril 2019, de 10h à 19h

Président d'honneur

**Marc LEVY**



**300** écrivains dont **Nicolas MATHIEU**, lauréat du prix Goncourt 2018

◆ [www.pdl.terresdemontaigu.fr](http://www.pdl.terresdemontaigu.fr)



# Rétrospective en images



JANV.



Les 5 cérémonies de vœux (ci-dessus à St-Hilaire-de-Loulay) ont rassemblé près de 2 000 personnes.

13.14  
JANV.



Des centaines de visiteurs pour l'ouverture de la médiathèque Calliopé

JANV.



Les grands travaux du centre-bourg de Saint-Georges ont commencé !

19.20  
JANV.



L'Aja Gym Montaigu a accueilli la demi-finale des coupes nationales de gymnastique masculine et féminine au Pôle sportif Léonard de Vinci à La Guyonnière

30  
JANV.



200 personnes étaient réunies pour la signature avec la CAF Vendée du Plan Jeunesse et Familles

FEV.



A Boufféré, le chantier de rénovation du presbytère se poursuit.

Plus de 3 500 vues pour la vidéo de présentation de Montaigu-Vendée.

[www.youtube.com  
"Montaigu-Vendée"](https://www.youtube.com/watch?v=...)

## fé- vrier

### TOURNOI FUTSAL U11

Samedi 23 février • de 9h à 17h30  
Saint-Georges - Complexe Sportif

### FESTIVAL LES HILARANTES

23 et 24 février  
Saint-Hilaire - Association Heyoka

### THÉÂTRE "MAMY FAIT DE LA RÉSISTANCE"

23 et 24 février  
Montaigu - Amis Parcours

### THÉÂTRE "RIEN NE SERT DE TOUT DIRE, IL FAUT MENTIR À POINT"

23 et 24 février - 1, 2, 15 et 16 mars  
Saint-Georges - Dolia  
Théâtre des Maines

## mars

### BAL LINE

Dimanche 3 mars • à partir de 14h  
Boufféré - Magnolias

### CONFÉRENCE MAL DOS/ TROUBLES SOMMEIL

Mardi 5 mars • 19h  
Saint-Georges - Salle de la Grange (la Migeonnaire)



### THÉÂTRE "SURPRISE SURPRISE !"

8, 9, 16, 17, 22 et 23 mars  
20h30 (vendredi/samedi)  
14h30 (dimanche)  
La Guyonnaire - Agapé  
Théâtre de Gribouille

### FESTIVAL LES HILARANTES

Samedi 9 mars  
Saint-Hilaire - Association Heyoka



### RANDONNÉE PÉDESTRE

Dimanche 10 mars •  
Départ de 7h30 à 9h30  
Saint-Georges - Salle du Pont Boisseau  
Les Marcheurs de la Digue

### EXPOSITION PEINTURES

16 et 17 mars  
Montaigu - Maison des Rochettes  
Les Arts au Soleil

### SOIREE PAELLA

Samedi 16 mars  
Montaigu - Salle des fêtes  
Bénin Nord Vendée

### CONCERT

Dimanche 17 mars  
Saint-Hilaire - Association A Clair'Voix

### EXPO PHOTOS

23 au 24 mars • de 10h à 18h00  
Saint-Georges - Salle du Pont Boisseau  
L'Œil ouvert

### THÉÂTRE "LA CHAMBRE MANDARINE"

23, 24 et 30 mars • 18h le 23, 15h le 24  
Montaigu - ISLT  
Les Capulets

### DESTINATION EMPLOI

Vendredi 29 mars • de 9h à 19h  
Montaigu - Théâtre de Thalie

👉 [Article Page 5](#)

### SOIRÉE IRLANDAISE

Samedi 30 mars • 19h/2h  
Boufféré - Magnolias  
ASB Foot

### FINALE DU CHALLENGE BOISSINOT

Samedi 30 mars • de 9h à 17h  
Montaigu - Maison des Rochettes  
Billard Club

## avril

### LE PRINTEMPS DU LIVRE DE MONTAIGU

Du 5 au 7 avril  
Montaigu - Théâtre de Thalie



### TROC PLANTES

Samedi 6 avril  
Saint-Hilaire - Mairie

### TOURNOI NATIONAL DE BABY FOOT

Samedi 6 avril  
17h: tournoi -15 ans - 19h : tournoi adultes  
La Guyonnaire - Foyer Rural

### SALON MODE BEAUTÉ BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN

Dimanche 7 avril  
Montaigu

### MONDIAL FOOTBALL MONTAIGU

16 au 22 avril  
Montaigu - Pôle sportif Maxime Bossis

### DON DU SANG

Mercredi 24 avril  
Saint-Hilaire

### BOURSE DES COLLECTIONNEURS

27 et 28 avril • de 9h à 18h  
Montaigu - Salle des fêtes  
Amicale Philatélique

### SAINT-GEORGES EN FÊTE ET 50 ANS DU COMITÉ DES FÊTES

27 et 28 avril  
Saint-Georges - Complexe Sportif

### X-MAINES RACE

Dimanche 28 avril  
Saint-Georges - Complexe Sportif

### OUVERTURE P'TIT BAR DE LA CHAUSSÉLIÈRE ET CONCERT

Mardi 30 avril • 19h30/2h  
La Guyonnaire - Lac de la Chausselière



## mai

### COURSES CYCLISTES

Dimanche 5 mai  
3 départs de courses :  
10h30/12h30/15h30  
Boufféré  
Association Cycliste Boufféré

### RANDONNÉE FAMILIALE D'ORIENTATION

Dimanche 5 mai • le matin  
La Guyonnaire - APEL

### COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 39-45

Mercredi 8 mai  
Saint-Georges - Monument aux morts

### DON DU SANG

Lundi 13 mai • de 15h30 à 19h30  
Saint-Georges - Dolia

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 18 mai • de 10h à 18h  
Montaigu - Maison des Rochettes

### FORUM DES ASSOCIATIONS

24 et 25 mai  
16-19h (vendredi) - 10-12h (samedi)  
La Guyonnaire - Agapé



### LE MUG MONTAIGU-VENDEE

En vente dans vos 5 mairies déléguées... jusqu'à épuisement des stock !

3 €